



# ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

## défense et usage

Question écrite n° 50074

### Texte de la question

M. Frédéric Lefebvre attire l'attention de Mme la ministre déléguée auprès du ministre des affaires étrangères, chargée de la francophonie, sur les conclusions du rapport d'information de la commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale visant à insuffler une ambition francophone. Ce rapport souligne que la langue française peut être une composante majeure du plurilinguisme mondial. En effet, le contexte géopolitique actuel est porteur d'un possible renouveau pour la francophonie à condition de s'unir autour de notre langue. Sans cette unité, un effacement progressif de la francophonie serait susceptible de se produire. Dans cette période charnière, l'auteur du rapport suggère la mise en place coordonnée d'un visa francophone pour faciliter la circulation des étudiants, des scientifiques, des chefs d'entreprises ou des artistes, appuyé le cas échéant sur un passeport économique et culturel de la francophonie. Il lui demande de lui indiquer si le Gouvernement entend donner une suite favorable à cette proposition.

### Texte de la réponse

La France met en oeuvre une politique active de promotion de la langue française dans le monde et soutient les différentes actions de l'Organisation internationale de la Francophonie et des opérateurs de la Francophonie en faveur du multilinguisme. S'agissant de la mise en place d'un visa francophone pour faciliter la circulation des étudiants, des scientifiques, des chefs d'entreprises et des artistes, le Président de la République a rappelé au Sommet de la Francophonie de Kinshasa les efforts menés en ce sens par la France. C'est dans cet esprit qu'ont été créés les visas de circulation, désormais valables plusieurs années et autorisant les publics visés à se rendre régulièrement sur notre territoire. Certains opérateurs de la Francophonie, comme l'Agence universitaire de la Francophonie et l'Université Senghor d'Alexandrie, facilitent les mobilités des étudiants et chercheurs francophones. Ils participent ainsi au renforcement de la circulation des talents au sein de l'espace francophone.

### Données clés

**Auteur :** [M. Frédéric Lefebvre](#)

**Circonscription :** Français établis hors de France (1<sup>re</sup> circonscription) - Les Républicains

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 50074

**Rubrique :** Langue française

**Ministère interrogé :** Francophonie

**Ministère attributaire :** Francophonie

### Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [18 février 2014](#), page 1499

**Réponse publiée au JO le :** [20 mai 2014](#), page 4038